

*Le prince d'Orange aux magistrats d'Ypres.*

Anvers. 28 janvier 1583.

Il a vu avec plaisir les bonnes mesures qu'ils ont prises pour la sûreté, non seulement de leur ville, mais encore des places circonvoisines, et il les engage à les continuer. Il les prie et exhorte instamment de déjouer, par tous les moyens possibles, les intrigues de ceux qui voudraient semer la désunion entre les provinces et les villes <sup>1)</sup>, et de se régler sur

---

1) Nous avons omis de faire mention des tentatives des anciens chefs des Malcontents de faire profiter le fait d'Anvers à la cause royale. Les diverses lettres qu'ils écrivirent à cette époque, soit à quelques personnages influents, soit à quelques-unes des villes du Brabant et de Flandre, sont assez connues et imprimées pour la plupart dans Bor (l. XVII). En attendant le résultat (lequel fut à peu près nul, grâce à l'infatigable énergie du prince d'Orange), le prince de Parme préparait la reprise d'Eindhoven, par laquelle il espérait séparer la Gueldre du Brabant et isoler de plus en plus Anvers, Bruxelles et Malines, déjà menacés dans leurs communications avec la Hollande par les garnisons espagnoles de Bréda et de Lierre. Comme on le verra, bientôt ce péril devint tellement menaçant que le prince d'Orange considéra la nécessité de le conjurer comme un des motifs principaux de la réconciliation avec le duc.

Afin de faire mieux connaître les idées et espérances des espagnols et comment la situation fut envisagée par les français qui avaient à cœur l'intérêt de leur roi, nous insérons ici quelques lettres de l'agent du roi de France, résidant près du prince de Parme, Blatier. Il en existe un grand nombre parmi les papiers de la Bibliothèque Nationale à Paris, copiés pour les archives du royaume à La Haye.

28.

*Blatier au roi de France.*

s. l. n. d.

Sire.

Il n'y a que deux jours que j'ay escript à Vostre Majesté ce qui

ce qui sera résolu par les états généraux, les affaires du pays ne pouvant longtemps se soutenir contre les efforts de l'ennemi commun sans l'union entre toutes les provinces. Il les assure que de son côté il ne prêtera les mains à rien de ce qui serait contraire au traité de Bordeaux, à la religion chrétienne et au bien du pays et qu'au contraire il consacra tous ses soins au bénéfice de celui-ci, à la restitution des places occupées par les français et au redressement des affaires publiques.

*Publié: Gachard, Correspondance de Guillaume Taciturne, t. V, p. 86.*

---